LISIEUX
NORMANDIE PLEIN CŒUR

Le 26 août 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 18 août 2021, s'est réuni en séance publique, à la Salle Canada – Parc des Expositions rue Édouard Branly à Lisieux, le 25 août 2021 à 18h00, sous la présidence de M. Sébastien LECLERC, Maire.

Etaient présents :

Cindy MANGEANT
Johnny BRIARD
Jean-René DESMONTS
Corinne LEJEUNE
Caroline VERHAEGHE
Paulette DUVAL
Henri AUGEARD
Nathalie COTTRON
Laurent DELANOË
Karine LANNIER
Frédéric MESNIL
Thibaut DE JAEGHER
Hervé SELLE
Maïwenn LÉGER
Clotilde VALTER
Emilien JEAN
Angélique HAVARD
Valérie BUREL
Paul MERCIER

Avaient donné pouvoir : M. FRAQUET à M. LECLERC, Mme LECOURT à Mme LEJEUNE, M. OTHON à Mme VERHAEGHE, Mme GREFFET à Mme DUVAL, M. EUSTACHE à Mme LANNIER, M. LEBRASSEUR à M. DELANOË, Mme HÉLIE-ROMAIN à Mme LÉGER, Mme DELORME-BANNIER à Mme COTTRON, M. LÉPINE à M. LECLERC, M. HAVARD à M. SELLE, Mme GRANDIN à Mme VALTER.

Étaient excusés : Mme VOISIN, M. COLOMER et Mme PÉRINI.

Etait absent : M. AUBRIL

Secrétaire de séance : Mme LÉGER Maïwenn.

ORDRE DU JOUR MODIFIÉ

Propos introductifs de M. le Maire

- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2021
- Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juillet 2021

FONCTION PUBLIQUE

DÉLIBÉRATION 2021-97 Modification n° 4 du tableau des emplois permanents à temps complet et non complet de la Ville de Lisieux	Rapport présenté par ~~**M. FRAQUET**~~ **M. LECLERC**
DÉLIBÉRATION 2021-98 Adoption de la prime de responsabilité pour l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services de la Ville de Lisieux	Rapport présenté par ~~**M. FRAQUET**~~ **M. LECLERC**

COMMANDE PUBLIQUE

DÉLIBÉRATION 2021-99 Marchés publics - Accord Cadre de prestations de sécurité événementielle pour les manifestations de la Ville de Lisieux	Rapport présenté par **M. DESMONTS**

ENFANCE JEUNESSE

DÉLIBÉRATION 2021-100 – Signature d'une convention entre la Ville de Lisieux et l'Éducation Nationale relative à l'« Espace Parents » créé dans les locaux de l'école Marie Curie	Rapport présenté par **Mme LANNIER**

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL
Décisions du Maire

INFORMATIONS DE M. LE MAIRE

PRÉAMBULE

Intervention de M. Sébastien Leclerc
Maire de Lisieux

Mes chers collègues,

Je voulais d'abord vous remercier de vous être rendu disponible en ce mercredi soir de fin de vacances d'été, pour une réunion plénière de notre conseil municipal qui n'était pas forcément prévue à notre programme. Comme nous allons avoir à en délibérer dans les minutes qui viennent, le départ, le mois dernier, du directeur général Christophe Hardy, puis le processus de recrutement d'un nouveau directeur général, nous amènent à devoir mettre notre tableau des effectifs en concordance avec le profil du candidat que nous avons retenu.

Pour ce poste stratégique à la tête de notre administration, nous avons reçu une douzaine de candidatures de grande qualité. Après deux phases successives d'entretien, notre choix s'est porté sur la candidature de Monsieur François Calland. Agé de 56 ans, François Calland a déjà consacré 32 années de vie professionnelle aux collectivités locales, et plus précisément aux communes, puisqu'il a déjà exercé dans 6 communes, avant d'arriver à Lisieux la semaine, prochaine. Lisieux sera donc la 7ème commune de François Calland. Sur son précédent poste, M. Calland a été DGS de la ville de Montesson, dans les Yvelines, de 2006 à 2021.

François Calland connaît notre feuille de route, il s'agit du contrat que nous avons passé avec les Lexoviens l'an dernier. Modernisation de la collectivité, service à la population, attractivité du territoire. Voilà, Monsieur le Directeur, une synthèse des enjeux que vous allez avoir à traiter.

A la tête d'équipes motivées, vous allez œuvrer, avec la confiance que je vous accorde, pour transformer les décisions que nous prendrons ici même en conseil municipal en réalité et en avancées pour les Lexoviens. Je vous souhaite une bonne prise de fonction et me réjouis de pouvoir vous avoir très vite à nos côtés.

Au-delà de ces délibérations ayant trait aux ressources humaines, Karine Lannier, conseillère déléguée en charge de nos écoles, vous présentera un projet de création d'espace "parent/enfant" au sein de l'école Marie Curie. A quelques jours de la rentrée, c'est pour moi l'occasion de saluer le travail préparatoire réalisé par nos élues Cindy Mangeant et Karine Lannier, aux côtés de nos services et notamment d'Aurélie Slimani qui va vivre sa première rentrée scolaire en qualité de Directrice Jeunesse et Education. Je salue également toutes les équipes enseignantes et personnels de direction qui interviennent dans nos écoles, dans l'intérêt des enfants Lexoviens. La compétence scolaire est sans doute la plus belle des politiques publiques et je souhaite, à toutes et tous, enfants, enseignants, intervenants dans nos écoles, une fructueuse année scolaire.

Une année scolaire qui débutera, comme s'est déroulé cet été 2021, dans un contexte sanitaire qui demeure particulier. Même si les vaccinations progressent au sein de la population, et je souhaite rappeler toutes les initiatives qui ont été prises par les services de la Ville et ceux du CCAS pour accroître les capacités de vaccination sur Lisieux, nous savons néanmoins que le virus est toujours là et que même vaccinés, le respect des gestes barrières demeure nécessaire.

Voilà mes chers collègues, nous allons pouvoir commencer sans plus attendre. Je vous ai remercié en début d'intervention d'être présents, je dois ajouter que je suis un peu confus parce qu'on a manqué de beaucoup de soleil, et je vais vous priver de ce début de soirée ensoleillé ; mais l'ordre du jour étant assez léger, je pense que je ne vous retiendrai pas très longtemps.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 28 JUIN 2021

A la suite de l'envoi du procès-verbal, une observation a été formulée par M. MERCIER en date du 10 août 2021 concernant la délibération 2021-72 (convention adulte-relais). Une réponse a été apportée en date du 18 août 2021 en précisant que la mention « votée et adoptée à l'unanimité » sera ajoutée au procès-verbal.

Aucune autre observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 JUILLET 2021

A la suite de l'envoi du procès-verbal, une observation a été formulée par M. MERCIER en date du 10 août 2021 concernant la délibération 2021-82 (Régime des heures supplémentaires IHTS & IFCE). Une réponse a été apportée en date du 18 août 2021 en précisant que la présentation de la délibération reprend à l'identique celle présentée lors du Conseil du 12 juillet 2021 ; une meilleure présentation pourra en prise en compte lors d'une actualisation de ladite délibération.
Aucune autre observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

DÉLIBÉRATION 2021-97 – MODIFICATION N°4 DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET ET NON COMPLET DE LA VILLE DE LISIEUX

Sur le rapport de M. LECLERC, le Conseil Municipal :

- Décide de créer au 1er septembre 2021 les emplois permanents à temps complet et non complet de la ville de Lisieux comme suit :

Filière	**Cadre d'emploi**	**Grade**	**Quotité**	**Nombre de postes**
Administrative	Attaché	Attaché hors classe	Temps complet	1
TOTAL				**1**

- Autorise le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire pour une durée déterminée ou indéterminée, conformément aux conditions fixées à l'article 3-2 ou à l'article 3-3 de la loi du n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- Précise qu'en cas de recrutement au titre de l'article 3-3 de la loi du n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, seront indiqués :
    - Le motif invoqué du recrutement d'un agent contractuel ;
    - La nature des fonctions ;
    - Les niveaux de recrutement ;
    - Les niveaux de rémunération.
- Dit que la dépense en résultant sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville, au chapitre 012 - article 64111 et 64131 ;
- Autorise M. le Maire ou M. l'Adjoint au Maire délégué aux Finances et aux Affaires Générales à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération ;
- Dit qu'ampliation de la présente délibération sera transmise à M. le Sous-Préfet de Lisieux et à M. le Trésorier Principal de Lisieux.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 2021-98 – ADOPTION DE LA PRIME DE RESPONSABILITÉ POUR L'EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA VILLE DE LISIEUX

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois fonctionnels sont des emplois permanents créés par l'assemblée délibérante de la collectivité territoriale. Les emplois fonctionnels ne constituent pas un ou des cadres d'emplois soumis à un statut particulier comme les autres emplois de la fonction publique territoriale. Ils sont seulement soumis à des règles spécifiques. S'agissant du Directeur Général des Services, ce dernier relève du décret n°87-1101 du 30 décembre 1987 modifié, portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et des établissements publics locaux assimilés.

L'agent détaché sur l'emploi de Directeur Général des Services perçoit la rémunération prévue par le statut de la fonction publique territoriale et la grille indiciaire de l'emploi fonctionnel créé sauf exceptions prévues par l'article 4 du décret n°87-1101 du 30 décembre 1987. Il peut également bénéficier d'une prime spécifique, dite prime de responsabilité, prévue par le décret n°88-631 du 6 mai 1988 qui tient compte des sujétions et contraintes inhérentes à ses fonctions.

Elle est versée mensuellement en appliquant au montant du traitement soumis à retenue pour pension du bénéficiaire, un taux individuel dont le montant ne peut dépasser 15%. Cette prime est compatible avec l'attribution du régime indemnitaire de la collectivité (RIFSEEP – NBI) et d'éventuels avantages en nature liés à la fonction (logement, voiture, frais de représentation).

Sur le rapport de M. LECLERC, le Conseil Municipal :

- Adopte la prime de responsabilité pour l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services – DGS de la strate géographique 20 000 à 40 000 habitants.
- Autorise M. le Maire à attribuer la prime de responsabilité dans la limite du taux maximal de 15% du traitement soumis à retenue pour pension ;
- Précise que l'attribution de la prime de responsabilité est compatible avec l'attribution de toute autre prime et indemnité prévue par délibération ;
- Précise que sauf en cas de congé annuel, congé pris dans le cadre d'un compte épargne-temps de maladie ordinaire, de maternité ou de congé d'invalidité temporaire imputable au service, le versement de cette prime est interrompu lorsque le bénéficiaire n'exerce pas, pour quelque raison que ce soit, la fonction correspondant à son emploi ;
- Dit que la dépense en résultant sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Ville, au chapitre 012 - article 64131 ;
- Autorise M. le Maire ou M. l'Adjoint au Maire délégué aux Finances et aux Affaires Générales à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération ;
- Dit qu'ampliation de la présente délibération sera transmise à M. le Sous-Préfet de Lisieux et à M. le Trésorier Principal de Lisieux.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 2021-99 MARCHÉS PUBLICS – ACCORD CADRE DE PRESTATIONS DE SÉCURITÉ ÉVÉNEMENTIELLE POUR LES MANIFESTATIONS DE LA VILLE DE LISIEUX

En vue d'assurer la sécurité des manifestations et grands événements de la Ville de Lisieux, une consultation a été organisée sous la forme d'un appel d'offres ouvert, en application des articles L2124-2, R2124-2 1°, R2161-2 à R2161-5 du Code de la commande publique.

A cet effet, un dossier de consultation a été préparé comportant notamment le règlement de la consultation, l'acte d'engagement, le bordereau de prix unitaires, le détail quantitatif estimatif, le cahier des clauses administratives particulières et le cahier des clauses techniques particulières.

Conformément à l'article L2125-1 du Code de la commande publique, il s'agit d'un accord cadre mono-attributaire à bons de commande, sans minimum et avec maximum conclu pour une période d'un an reconductible trois fois un an, par reconduction tacite. Son estimation est de 240 000 € HT pour 4 ans, soit 60 000 € HT par an. Le financement sera assuré au moyen des crédits inscrits au budget des exercices correspondants.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le profil acheteur le 18 avril 2021, au BOAMP le 17 avril 2021, au JOUE le 20 avril 2021 et au Ouest - France le 22 avril 2021. Ce dossier a été soumis, pour attribution, à la Commission d'Appel d'Offres du 29 juin 2021.

Sur le rapport de M. DESMONTS, le Conseil Municipal :

- Approuve le recours à la procédure d'appel d'offres pour cet accord-cadre de services ;
- Autorise M. le Maire à signer l'accord cadre décrit ci-dessus, avec le titulaire AENEAS SECURITE, sise 31 rue Ferdinand Daulne 14100 Lisieux, pour son offre de base et pour un montant annuel estimatif de 34 179,21 € HT.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 2021-100 SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LISIEUX ET L'ÉDUCATION NATIONALE RELATIVE À L'«ESPACE PARENTS» CRÉÉ DANS LES LOCAUX DE L'ÉCOLE MARIE CURIE

L'article L521-4 du Code de l'Education dispose qu'il est prévu, dans tous les établissements d'enseignement, un espace à l'usage des parents d'élèves et de leurs délégués. En outre, l'axe 7 de la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté précise, dans son thème n°3, la nécessité de renforcer le lien entre l'école et les familles.

L' « espace parents » s'inscrit dans le projet de l'école Marie Curie. Il a notamment pour objectif de permettre aux différents acteurs éducatifs de partager les enjeux liés à la scolarité.

Parallèlement, le développement social figure parmi les axes prioritaires du Contrat de Ville 2015-2022, avec l'objectif de favoriser le lien social par une action coordonnée de proximité. C'est pourquoi, il est proposé que les agents de développement local de la Ville de Lisieux interviennent au sein de l'espace parents de l'école Marie Curie durant l'année scolaire 2021-2022, sur le temps scolaire à la demande de la directrice de l'école, puis hors temps scolaire à l'initiative de la Ville. Ils y interviendront en matinée une fois tous les quinze jours.

L'idée étant de mettre en œuvre un dialogue de qualité et pérenne entre tous les membres de la communauté éducative grâce à cet espace parents, afin de mieux garantir la réussite des élèves, prévenir les ruptures scolaires, favoriser le lien social, puis faciliter la continuité des parcours et l'accès aux droits. Les problématiques abordées lors des rencontres pourront être le décrochage scolaire, l'aide aux devoirs, l'absentéisme, le harcèlement entre pairs, le sommeil, l'alimentation, le numérique et les usages de l'Internet, le soutien à la parentalité et toute autre action concourant au développement social des familles.

Sur le rapport de Mme LANNIER, le Conseil Municipal :

- Approuve le rapport ci-dessus ;
- Autorise M. le Maire à signer ladite convention, tout document nécessaire à la mise en œuvre de celle-ci, et tout éventuel avenant introduisant des modifications mineures.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DE M. LE MAIRE (situation arrêtée au 16 juillet 2021)

Liste des décisions prises par le Maire depuis l'envoi aux conseillers municipaux des dossiers de la séance du 12 juillet 2021 dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décision n° 219 du 31 mai 2021
Signature d'un contrat avec la Scop ART'SYNDICATE sise 8 rue Saint Germain Tillion – Le 1901 – 14000 CAEN pour la mise en place d'un spectacle de valorisation de fin de centre, durant la période estivale 2021.

Date :	Vendredi 27 août 2021
Durée :	1h30
Horaires :	17h00 – 18h30
Lieu :	Maison de quartier Trevett – 19 avenue Georges Pompidou – 14100 LISIEUX
Coût :	450.00 € TTC

Décision n° 220 du 31 mai 2021
Signature d'un devis avec la SARL MARIE COUVERTURE sise 3, allée du Petit Bon Dieu Noir – 14100 LISIEUX pour des travaux en urgence sur la toiture haute nord du chœur la cathédrale Saint-Pierre à Lisieux.

- Date d'effet : 01/06/2021
- Fin d'effet : 30/09/2021
- Coût : 16 392.00 € HT soit 19 670.40 € TTC

Décision n° 221 du 31 mai 2021
Signature d'un devis avec l'entreprise BUGAL sise ZI de la Croix Rouge – BP 69 – 44260 MALVILLE pour la fourniture d'un garde-corps pour l'école maternelle François Guizot.

- Date d'effet : 01/06/2021
- Fin d'effet : 31/10/2021
- Coût : 2 180.08 € HT soit 2 616.10 € TTC

Décision n° 222 du 1er juin 2021
Signature d'un devis avec l'entreprise MAINIER et Cie sise RD 163 – 14510 GONNEVILLE SUR MER pour le transport d'œuvres dans le cadre de l'Exposition Delattre (sculptures en acier).

Date d'effet :	30 juin 2021
Fin d'effet :	18 août 2021
Prestations :	Transport avec un conducteur
Départ	Marchainville (61)
Arrivée	Lisieux (14)
Coût :	1 085.57 € HT soit 1 302.68 € TTC

Décision n° 223 du 1er juin 2021
Signature d'un devis avec l'entreprise OTIS sise 4 bis rue de la Cotonnière – 14054 CAEN CEDEX 4 pour la fourniture et le remplacement de la carte de pilotage du contrôleur moteur hors d'usage de l'ascenseur de la salle multi-activités à Lisieux.

Date d'effet :	à notification
Fin d'effet :	après réception des travaux
Prestations :	remplacement et reprogrammation de la carte, réglages, essais et remise en service.
Coût :	4 282.03 € HT soit 5 138.44 € TTC

Décision n° 224 du 1er juin 2021
Signature d'une offre de prix avec l'entreprise DALO sise 12 rue du Clos Hubert – ZI de Saint Mathieu – 28320 GALLARDON pour l'installation d'un préau semi-fermé de 75 m², à l'école Marie Curie Lisieux.

Date d'effet : à notification
Fin d'effet : à réception des travaux
Coût HT : 33 577.10 € incluant une remise de 1 059.50 €
Coût TTC 40 292.52 €

Décision n° 225 du 1er juin 2021
Signature d'un devis avec l'entreprise « AVANT DE CLIQUER »- sise 9 rue Georges Braque – 76000 ROUEN, pour la réalisation d'un audit relatif à la sensibilisation à la problématique du phishing avec mise en situation des utilisateurs ;

- Date d'effet : à notification
- Durée de la prestation : 5 jours
- Coût : 1 390.00 € HT soit 1 668.00 € TTC

Décision n° 226 du 1er juin 2021
Signature d'un devis avec l'entreprise PROLUDIC sise 181 rue des Entrepreneurs – 37210 VOUVRAY pour la fourniture d'accessoires de jeux extérieurs comprenant un skate (2 chapeaux et visserie pour poteau).
- Date d'effet : à notification avec bon de commande
- Fin d'effet : après validation de la facture
- Coût : 722.77 € HT soit 928.03 € TTC

Décision n° 227 du 2 juin 2021
Suite à une erreur matérielle, il y a lieu de rectifier la décision du Maire n° 129 du 08 avril 2021 comme suit :

SOCIETE	**ADRESSE**	**LOT**	**MONTANT FORFAITAIRE**
SEEL LAUGEOIS	ZA rue de la Libération 14100 SAINT DESIR DE LISIEUX	Lot n°1 : VRD – Gros-œuvre	234 757.80 € HT 281 709.36 € TTC
SAS ENC	650 rue du Gaillon 27500 PONT-AUDEMER	Lot n° 2 : Charpente-étanchéité - bardage	84 777.68 € HT 101 733.22 € TTC
ALUMINIUM 61 Ets PODYMA	Mondamain 61390 COURTOMER	Lot n° 3 : Menuiseries extérieures	33 503.68 € HT dont PSE 1 : 4 970.00 € HT 40 204.42 € TTC
SEEL LAUGEOIS	ZA rue de la Libération 14100 SAINT DESIR DE LISIEUX	Lot n° 4 : Plâtrerie – Menuiserie intérieure	84 835.02 € HT 101 802.02 € TTC
DESBONT SARL	9 bis rue du Long Douet 14760 BRETTEVILLE SUR ODON	Lot n° 5 : Plafonds suspendus	7 707.64 € HT 9 249.17 € TTC
SAS VIGOURT ELECTRICITE	4 avenue de la Stele 14740 THUE ET MUE	Lot n° 6 : Electricité courant fort, courant faible	40 237.45 € HT dont PSE 1 : 2 876.40 € HT 48 284.94 € TTC

SAS ENTREPRISE LARCHER	29 rue des Métiers 14123 CORMELLES LE ROYAL	Lot n° 7 : Plomberie CVC	74 209.68 € HT dont PSE 1 : 3 373.68 € HT 89 051.62 € TTC
SARL DAVOUST	59 avenue de Quakenbruck BP 45 61000 ALENCON	Lot n° 8 : Chape, carrelage, faïence	40 283.93 € HT 48 340.72 € TTC
GILSON SAS	47 avenue de la Liberté 14460 COLOMBELLES	Lot n° 9 : Revêtement sol souple	4 041.73 € HT 4 850.08 € TTC
DECORITEC SARL	ZA les Marvilles 14840 DEMOUVILLE	Lot n° 10 : Peinture, nettoyage	10 696.00 € HT 12 835.20 € TTC
EURL - ETS LAMOUR	545 rue Léon Jouhaux 50000 SAINT-LÔ	Lot n° 11 : Photovoltaïques	19 079.97 € HT 22 895.96 € TTC

- Date d'effet : à notification
- Fin d'effet : levée des dernières réserves et/ou l'achèvement du délai de garantie
- Le délai d'exécution des prestations est fixé par le pouvoir adjudicateur dans les conditions ci-après :

- Point de départ du délai : ordre de service de démarrage de la période de préparation
- Préparation de chantier : 1 mois à compter de l'ordre de service de démarrage de la période de préparation
- Exécution des travaux : 9 mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Décision n° 228 du 2 juin 2021

Signature d'un contrat avec l'Association Shin Gi Taï Dojo sise 4 impasse des Monettes – 14100 SAINT MARTIN DE LA LIEUE, pour la mise en place à titre gratuit d'une initiation multisports arts martiaux dans le cadre de l'animation Cité Sports.

- Lieu : Salle Multi-Activités, 8 rue Victorine Magne - 14100 Lisieux
- Activités : Multisports arts martiaux
- Date : mercredi 09 juin 2021
- Horaire : de 14h00 à 16h30

La mise à disposition d'intervenants est consentie à titre gratuit.

Décision n° 229 du 2 juin 2021

Signature d'un contrat avec la SARL SCHATZI PARK sise ZI de la Vallée – 14100 OUILLY LE VICOMTE, pour la mise à disposition et l'animation de deux structures gonflables dans le cadre de l'animation Cité Sports.

- Lieu : Parking de la Salle Multi-Activités, 8 rue Victorine Magne - 14100 Lisieux
- Date : mercredi 09 juin 2021
- Horaire : de 14h00 à 16h30
- Coût : 240.00 €

Décision n° 230 du 2 juin 2021

Signature d'un contrat avec l'Association Volley Ball Club Athlétique Lexovien (VBCAL) sise 10 Chemin de Querville – 14100 SAINT MARTIN DE MAILLOC, pour la mise en place à titre gratuit, d'une initiation volley dans le cadre de l'animation Cité Sports.

- Lieu : Salle Multi-Activités, 8 rue Victorine Magne - 14100 Lisieux

- Activités : Volley
- Date : mercredi 09 juin 2021
- Horaire : de 14h00 à 16h30

La mise à disposition d'intervenants est consentie à titre gratuit

Décision n° 231 du 2 juin 2021

Signature d'un contrat avec l'Association « Les Monte en l'Air » sise 19 rue Alexandre Dumas – 14730 GIBERVILLE, pour la mise en place à titre gratuit d'une initiation escalade dans le cadre de l'animation Cité Sports.

- Lieu : Salle Multi-Activités, 8 rue Victorine Magne - 14100 Lisieux
- Activités : Escalade
- Date : mercredi 09 juin 2021
- Horaire : de 14h00 à 16h30

La mise à disposition d'intervenants est consentie à titre gratuit

Décision n° 232 du 2 juin 2021

Signature d'un contrat avec l'Association UFOLEP 14, sise 16 rue de la Girafe – 14000 CAEN, pour la mise en place à titre gratuit d'une activité multisports dans le cadre de l'animation « Lex'Urban Day » organisée par le Pôle Ados.

- Lieu : Stade de Hauteville – Boulevard Winston Churchill - 14100 Lisieux
- Activités : Multisports (Ufostreet, Homeball, Slackline, Panna foot et Streetwout)
- Date : samedi 12 juin 2021
- Horaire : de 14h00 à 18h00

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit

Décision n° 233 du 2 juin 2021

Signature d'un contrat avec CAEN BMX sis 54 quai Amiral Hamelin – 14000 CAEN, pour la mise en place d'une initiation BMX dans le cadre de l'animation « Lex'Urban Day » organisée par le Pôle Ados.

- Lieu : Stade de Hauteville – Boulevard Winston Churchill - 14100 Lisieux
- Activités : Initiation BMX
- Date : samedi 12 juin 2021
- Horaire : de 14h00 à 18h00
- Coût : 500.00 € TTC

Décision n° 234 du 2 juin 2021

Signature d'un contrat avec la SARL SCHATZI PARK sise ZI de la Vallée – 14100 OUILLY LE VICOMTE, pour la mise à disposition et l'animation de deux structures gonflables dans le cadre de la manifestation « Fête de fin de centre ».

- Lieu : Parking de la Salle Multi-Activités, 8 rue Victorine Magne - 14100 Lisieux
- Date : vendredi 27 août 2021
- Horaire : de 13h30 à 17h00
- Coût : 240.00 €

Décision n° 235 du 2 juin 2021
Signature d'un contrat avec M. Renaud REINE domicilié 32 rue des Arts – 14100 LISIEUX, pour la mise en place d'un atelier Graff pour les enfants de la Maison de quartier Trevett durant la période estivale 2021.

- Lieu : Maison de quartier Trevett – Avenue Georges Pompidou – 14100 LISIEUX
- Date : Les 02, 03, 04 et 05 août 2021 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
  Le 27 août 2021 de 13h30 à 17h30
- Coût : 1 700.00 € TTC

Décision n° 236 du 2 juin 2021
Signature d'un contrat avec AGR Saint Gabriel Océan sis Allée du Bois Tillac – 44640 LE PELLERIN, pour l'hébergement et la restauration dans le cadre d'un séjour pour un groupe de 7 enfants et 2 animateurs du Centre de loisirs La Vallée.

- Dates : du 24 octobre 2021 à 15h00 au 29 octobre 2021 à 15h00
- Prestations : hébergement et restauration dans l'enceinte de l'établissement : Internat et petit restaurant
- Coût : 1 608.75 € TTC

Règlement après prestation faite.

Décision n° 237 du 7 juin 2021
La décision a été abrogée par la décision n° 245 du 9 juin 2021 à la suite d'une erreur matérielle.

Décision n° 238 du 7 juin 2021
Signature d'une convention avec l'Association LA JOYEUSE LUCIE HOLLE sise La Tour – 81500 VIVIERS LES LAVAUR et SYVEDAC sis 9 rue Francis de Pressensé – 14460 COLOMBELLES pour le spectacle de rue « Le Temps des machines » dans le cadre de l'animation « Le printemps de l'environnement ».

- Lieu : Jardin de l'Évêché – 14100 LISIEUX
- Date : Samedi 12 juin 2021.
- Horaire : 16 h 00 (durée de 50 minutes)
- Coût : Frais de restauration et d'hébergement : 360 €
  (Le coût du spectacle et les frais de déplacement sont supportés par SYVEDAC)

Décision n° 239 du 7 juin 2021
Signature d'un devis avec l'entreprise EIFFAGE sise ZI de Touques – BP 81 200 – 14801 TOUQUES pour la fourniture et le transport de sable de mer - boulevard Georges Pompidou - dans le cadre du projet Lisieux Plage.

- Date d'effet : 21 juin 2021
- Fin d'effet : 20 septembre 2021
- Coût : 1 120 € HT soit 1 344 € TTC

Décision n° 240 du 7 juin 2021
Signature d'un marché à procédure adapté avec l'entreprise APAVE sise 5 rue d'Atalante - Le Citis – CS 90200 – 14205 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR pour une mission de contrôleur technique de construction (L, LE, Hand, PV et AV) et vérification de l'accessibilité aux personnes handicapées (offre de base), rue aux Fèvres, rue de la Résistance, rue de la Libération et place du Général De Gaulle.

- Date d'effet : après notification
- Fin d'effet : après réception du rapport
- Date : préparation de chantier : décembre 2021
  début des travaux : 1er février 2022
- Coût : 4 680.00 € HT soit 5 616.00 € TTC

Décision n° 241 du 7 juin 2021
Signature d'un marché à procédure adapté avec l'entreprise SOCOTEC sise 267 rue Marie Curie – ZI de la Sphère – 14201 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR pour une mission de contrôleur Sécurité et Protection de la Santé (offre de base), rue aux Fèvres, rue de la Résistance, rue de la Libération et place du Général De Gaulle.

- Date d'effet : après notification
- Fin d'effet : après réception du rapport
- Date : préparation de chantier : décembre 2021
  début des travaux : 1er février 2022
- Coût : 4 140.00 € HT soit 4 968.00 € TTC

Décision n° 242 du 7 juin 2021
Signature d'un contrat avec l'Association Urban Lexodance sise 1 rue Taunton – 14100 LISIEUX, pour la mise en place à titre gratuit d'une démonstration et initiation breakdance dans le cadre de l'animation « Lex'Urban Day » organisée par le Pôle Ados.

- Lieu : Stade de Hauteville – Boulevard Winston Churchill - 14100 Lisieux
- Activités : Démonstration et initiation Breakdance
- Date : samedi 12 juin 2021
- Horaire : de 14h00 à 17h00

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit

Décision n° 243 du 7 juin 2021
Signature d'un contrat avec l'Association Lexo Entraide sise 6 square Barbey d'Aurevilly – 14100 LISIEUX, pour la mise à disposition de 6 hoverboards et équipements de protection dans le cadre de l'animation « Lex'Urban Day » organisée par le Pôle Ados.

- Lieu : Stade de Hauteville – Boulevard Winston Churchill - 14100 Lisieux
- Activités : mise à disposition de 6 hoverboards et équipements de protection
- Date : samedi 12 juin 2021
- Horaire : de 14h00 à 18h00

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit

Décision n° 244 du 7 juin 2021
Signature d'un contrat avec l'Association CALisieux Basket Ball sise 60 rue Eole – 14370 CHICHEBOVILLE, pour la mise en place à titre gratuit d'une initiation Basket dans le cadre de l'animation « Lex'Urban Day » organisée par le Pôle Ados.

- Lieu : Stade de Hauteville – Boulevard Winston Churchill - 14100 Lisieux
- Activités : Initation Basket
- Date : samedi 12 juin 2021
- Horaire : de 14h00 à 17h00

Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit

Décision n° 245 du 9 juin 2021
Signature d'un contrat tripartite de cession avec l'Association NOMADENKO sise 10 boulevard Jean Jaurès – 31250 REVEL et SYVEDAC sis 9 rue Francis de Pressensé – 14460 COLOMBELLES pour le spectacle « Les Recycleuses » dans le cadre de l'animation « Le printemps de l'environnement » le samedi 12 juin 2021.

A la suite d'une erreur matérielle, il y a lieu de rectifier la décision du Maire n° 237 du 07 juin 2021 comme suit :

- Coût : Défraiement repas : 56.40 € (3 repas pour 1 personne - soir du 11 juin, midi et soir du 12 juin)
  Défraiement hébergement : 160.00€ (2 nuitées avec petit déjeuner pour 1 personne 11 et 12 juin)
  Soit un coût total de 216.40 €.
  (Le coût du spectacle est supporté par SYVEDAC)

Les autres clauses du contrat demeurent inchangées.

Décision n° 246 du 9 juin 2021
Signature d'une convention de partenariat avec la société OPEN DIGITAL EDUCATION (ODE) sise 20, rue Henri Regnault – 92150 SURESNES dans le cadre de la généralisation de l'usage de l'Espace Numérique de Travail ONE au sein des écoles de la ville de Lisieux.

- Date d'effet de la convention : 1er septembre 2020
- Fin d'effet de la convention : 06 juillet 2021
- Coût de la mise à disposition de la plateforme ONE : 2 € HT par élève.

Décision n° 247 du 9 juin 2021
Signature d'un contrat avec l'entreprise VERITAS sise immeuble Ambassadeur - 4 place de Boston – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR pour une mission de CSPS (Contrôleur Sécurité et Protection de la Santé) dans le cadre de l'opération de relevage de l'orgue de tribune de la Cathédrale Saint Pierre de Lisieux.

Date d'effet : après notification
Fin d'effet : après réception du rapport

Prestations :

- Elaboration du DIUO (Dossier d'Intervention Ultérieure sur l'Ouvrage)
- Participation aux réunions de préparation et suivi de chantier ainsi qu'aux levées de réserves ;
- Elaboration, mise à jour et diffusion du PGC (Plan Général de Coordination)

Coût : 6 920.00 € HT soit 8 304.00 € TTC se décomposant comme suit :

- Phase conception : 1 080.00 € HT
- Phase réalisation : 5 840.00 € HT

Au cours de l'année de parfait achèvement : intervention sur vacations : 160 € HT (à la demande du pouvoir adjudicateur)

Décision n° 248 du 9 juin 2021
Signature d'un devis avec l'entreprise SANICAR sise ZI route de Valfroide – 38690 COLOMBE pour l'achat d'une vitre de remplacement pour le véhicule immatriculé BB-010-TN suite à un bris de glace (sinistre du 17 mai 2021).

Date d'effet : à notification
Fin d'effet : à réception de la commande
Coût : 1 025.08 € HT soit 1 230.10 € TTC

Décision n° 249 du 10 juin 2021
Signature d'une offre d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la société MGFIL Conseil sise 12 rue Boson – 38200 VIENNE sur les services de téléphonie filaire, mobile et réseau privé virtuel (VPN) et les services associés et sorties internet isolés.

- Date d'effet : à notification
- Fin d'effet : à l'attribution du marché de téléphonie filaire, mobile et réseau privé virtuel (VPN)
- Coût : 6 055.00 € HT soit 7 266.00 € TTC se décomposant comme suit :
  - Offre de base : 5 180.00 € HT soit 6 216.00 € TTC
  - Option 1 (contrôle de la facturation pour 6 mois) : 875.00 € HT soit 1 050.00 € TTC

Décision n° 250 du 10 juin 2021
Signature de deux conventions de prêt à usage des vélos électriques de la Ville de Lisieux au profit des visiteurs du « Printemps de l'Environnement » qui se déroulera les samedi 12 et dimanche 13 juin 2021.

1) Une convention : pour un usage court (15 min) en vue d'essayer un vélo électrique ou de participer à la « course de lenteur »
2) Une convention : pour un usage prolongé (90 min) en vue de participer aux balades à vélo

Décision n° 251 du 14 juin 2021
Signature d'un devis avec la société SAGE ÉNERGIE sise rue des Fermes Cadot – 27600 SAINT-AUBIN-SUR-GAILLON pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage sur l'application et la mise en place des informations demandées, dans le cadre du décret tertiaire : choix de l'année de référence pour les consommations d'énergie (chauffage et électricité), déclaration sur site dédié, audit succinct sur les bâtiments de plus de 1000m².

- Phase 1 : Bilan énergétique sur les établissements scolaires

- durée : 3 mois à compter du 15 juin 2021 - Rendu le 15 septembre 2021

- coût : Récolte des informations :	630.00 € HT
Analyse des factures ou des consommations	1 260.00 € HT
Audit des bâtiments	2 520.00 € HT
	4 410.00 € HT

- Phase 2 : Bilan énergétique sur les autres bâtiments (généraux, techniques, sportifs)

- durée : 3 mois et demie à compter du 15 juin 2021 - Rendu le 30 septembre 2021

- coût : Récolte des informations :	630.00 € HT
Analyse des factures ou des consommations	1 890.00 € HT
Choix année de référence	630.00 € HT
Assistance OPERAT	1 890.00 € HT
	5 040.00 € HT

- Phase 3 : Audit succinct sur les autres bâtiments

- durée : 6 mois à compter du 15 juin 2021 - Rendu le 15 décembre 2021
- coût : objectif avec piste d'amélioration : 3 150.00 € HT

Soit un coût total de 12 600 € HT / 15 120.00 € TTC

Décision n° 252 du 14 juin 2021

Signature d'un devis avec l'Association « Le Lab Lisieux Normandie » sise 4 rue Tesson – 14100 LISIEUX, pour la mise en place d'un atelier « Initiation et sensibilisation à la citoyenneté » à destination du public jeune.

Date d'effet : à notification du contrat
Lieu : Ecole élémentaire Jules Verne - Classe de CM2
Durée : 2 jours – Les 15 et 17 juin 2021
Coût : 1 000.00 € se décomposant comme suit :

- Journée d'ateliers « Citoyenneté » 8 heures à 62.50 € / heure 500.00 €
- Journée d'ateliers « journalisme » 8 heures à 62.50 € / heure 500.00 €

Décision n° 253 du 14 juin 2021

Remboursement à Mme BOUILLON MARYLENE un Forfait de Post-Stationnement (FPS) injustifié, et de signer un protocole d'accord de renonciation à un recours contentieux après acceptation de son Recours Administratif Préalable Obligatoire en date du 27 mai 2021.

Effet : à compter de la notification de la décision
Montant : 20.00 €

Décision n° 254 du 14 juin 2021

Don à titre gratuit à l'Association les Restaurants du Cœur sise 8 rue Tesson – 14100 LISIEUX, de la peinture et du matériel de peinture dans le cadre de la réfection du sol du local qui leur est mis à disposition par la Ville.

- Valeur du don : 1 108.33 € TTC
- Date d'effet de la décision : dès réception de la commande aux Services Techniques

Décision n° 255 du 14 juin 2021

Signature d'une convention d'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public avec l'association « L'Art s'en sort », sise Castel Camping – 14130 Le Brévédent, pour l'exploitation d'une buvette à Mosaïc la Salle

- Date : vendredi 02 juillet 2021
- Durée : 19 h 30 à 23 h 00
- Lieu : Mosaïc La Salle
- Le tarif pour l'occupation du domaine public sera : 1 % de la recette réalisée lors de chaque manifestation, avec un minimum forfaitaire annuel de 15 €.

Décision n° 256 du 14 juin 2021

Signature d'un devis avec la société AENEAS SÉCURITÉ sise 79 Terrasse de l'Université - 92000 NANTERRE pour la sécurisation de la Foire aux Picots de Lisieux le dimanche 1er août 2021.

- Date d'effet : 1er août 2021
- Fin d'effet : 1er août 2021
- Coût : 4 365.54 € HT soit 5 238.65 € TTC

Décision n° 257 du 14 juin 2021

Règlement au profit de Foncia Normandie – Cabinet Mabille - sise 9 avenue Victor Hugo – 14100 LISIEUX de l'appel à provisions relatif aux locaux commerciaux « Pyramide » (lots 49 & 50) dépendant du Centre commercial n° 1, rue du Président Coty à Lisieux.

Date d'effet de la décision : à notification
Période : appel de provisions du 1er janvier 2021 au 31 mars 2021.
Montant : 115.01 € TTC (montant sujet à variation).

Décision n° 258 du 14 juin 2021
Signature d'une offre commerciale avec l'entreprise LOGITUD, sise ZAC du Parc des Collines – 53 rue Victor Schoelcher – 68200 MULHOUSE, pour l'assistance téléphonique lors des week-ends élections 1er et 2ème tour : Suffrage Web et Scrutin diffuseur.

- Date d'effet : à notification
- Fin d'effet : 30 juin 2021
- Coût : 1 800.00 € HT soit 2 160.00 € TTC se décomposant comme suit :
  - Suffrage WEB : 980.00 € HT soit 1 176.00 € TTC
  - Scrutin diffuseur : 820.00 € HT soit 984.00 € TTC

Une astreinte est assurée :
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- Le dimanche de 13h00 à 1h00 du matin

Décision n° 259 du 15 juin 2021
Signature d'un contrat avec l'entreprise FINANCE ACTIVE, sise 46 rue Notre-Dame-des-Victoires – 75002 PARIS, pour le droit d'accès à la plate-forme « INSITO » (suivi de la dette « Optim Dette ») via un accès sécurisé.
- Durée : trois ans à compter du 1er juillet 2021, non renouvelable.
- Résiliation : annuelle par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois, au moins, avant la date d'anniversaire du contrat.
- Coût annuel : 3 519.36 € HT soit 4 223.23 € (révisable selon l'indice Syntec).

Décision n° 260 du 15 juin 2021
Signature d'un accord cadre à bons de commande avec l'entreprise DMBP sise 2080, avenue des Landiers – 73024 CHAMBERY, pour la fourniture de bois et dérivés.
- Date d'effet : à compter du 22 juin ou à compter de la notification du marché si celle-ci est postérieure à cette date.
- Durée : 1 an. L'accord cadre est tacitement reconductible 3 fois, pour une durée d'1 an.
- Montant : accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sans minimum mais avec un maximum annuel de 20 000.00 € HT

Décision n° 261 du 15 juin 2021
Signature d'un accord cadre à bons de commande avec les entreprises ci-dessous :

SOCIETE	**ADRESSE**	**LOT**	**MONTANT MAXIMUM ANNUEL**
KILOUTOU	Zone Industrielle – 7 rue Nicéphore Niepce – 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN	Lot 1 : Location d'engins de terrassement et remorques	5 000.00 € HT
LOXAM	256 rue Nicolas Coataniem 56850 CAUDAN	Lot n° 2 : Location de nacelles	5 000.00 € HT
		Lot n° 3 : Location d'élévateurs	2 000.00 € HT
		Lot n° 4 : Location de matériels d'espaces verts	3 000.00 € HT
		Lot n°5 : location de matériels de voirie	3 000.00 € HT

Etant ici précisé que le lot n° 6 (location de camion) est infructueux.
- Date d'effet : à notification
- Durée : 1 an. L'accord cadre est tacitement reconductible 3 fois, pour une durée d'1 an

Décision n° 262 du 15 juin 2021
Signature d'un contrat avec le Gîte de la Hubardière – sis 6 route de Pontleroy - 41400 VALLIÈRES LES GRANDES pour l'hébergement dans un gite de 15 places, d'un groupe d'enfants du Centre d'Activités et de Créativité.

Dates : du 26 octobre 2021 à partir de 16h30 au 29 octobre 2021 à 10h00
Durée : 3 nuits
Description : au rez-de-chaussée : 1 salle avec cuisine – à l'étage : 4 chambres de 4 lits)
Coût : 987.20 € TTC

- Un acompte de 300.00 € TTC sera versé par la Ville à la signature du contrat
- Le paiement du solde par la Ville, soit 687.20 € TTC, interviendra après prestation faite sur présentation d'une facture par le prestataire.

Décision n° 263 du 15 juin 2021
Signature d'un contrat avec la société SAS ECHO DES MONTAGNES – sise 99 route des Mudry 74430 SEYTROUX dans le cadre d'un séjour Montagne pour un groupe de 16 jeunes de l'Oasis et de la Pendule (de 11 à 17 ans) avec 5 accompagnateurs. La prestation comprend :

- 1 transport aller-retour gare de Thonon Les bains/Seytroux
- 6 jours d'hébergement en pension complète ;
- 1 séance spéléo : ½ journée encadrée par 2 moniteurs diplômés d'Etat avec transport
- 1 séance Via Ferrata : ½ journée encadrée par 2 moniteurs diplômés d'Etat avec transport et matériel fourni
- 1 séance rafting « découverte » avec encadrement et matériel fourni. Attestation « Savoir nager » obligatoire à fournir pour tous les participants
- 1 entrée et visite des Gorges du Pont du Diable
- 1 atelier menuiserie au chalet

Dates : du lundi 16 août 2021 au dimanche 22 août 2021
Coût global : 9 114.00 € TTC se décomposant comme suit :

- Acompte de 13 % (1 184.82 € TTC) versé par la Ville de Lisieux à la signature du contrat 2020 annulé suite au Covid ;
- Acompte de 30 % (2 734.20 € TTC) versé par la Ville de Lisieux à la signature du contrat 2020 annulé suite au Covid ;
- le solde soit 5 194.98 € TTC sera versé après prestation faite.

Décision n° 264 du 15 juin 2021
Signature d'un contrat avec La Compagnie Le Chariot sise 27 rue Saint Patrice – 76000 ROUEN, pour la mise en place de trois balades théâtrales dans l'Histoire de Lisieux dans le cadre de la chasse au trésor pour les enfants des différents quartiers de Lisieux (jauge de 45 enfants avec parents par déambulation).

- Mercredi 7 juillet 2021 de 13h30 à 17h00 dans le Centre-Ville
- Samedi 17 juillet 2021 de 9h00 à 12h00 dans le Centre-Ville
- Mercredi 21 juillet 2021 de 13h30 à 17h00 à Hauteville
- Coût : 4 240.00 € TTC.

Les droits d'auteur resteront à la charge de la Ville de Lisieux, selon la législation en vigueur.

Décision n° 265 du 17 juin 2021
Signature d'un devis avec la société OTIS, sise 4 bis rue de la Cotonnière – CS 25424 – 14054 CAEN, pour la fourniture et le remplacement de l'armoire de manœuvre avec boite à boutons cabine et palières dans le cadre de la modernisation de l'ascenseur de la salle Multi Activités.

- Date d'effet : à notification
- Fin d'effet : à réception des travaux
- Coût : 19 635,66 € HT soit 23 562,79 € TTC

Décision n° 266 du 18 juin 2021
Signature d'un devis avec la société KOMPAN sise 363 rue Marc Seguin – CS 50180 – 77198 DAMMARIE LES LYS CEDEX pour la fourniture d'accessoires pour les jeux extérieurs (moto, soucoupe volant, oiseau farceur, île aux oiseaux) au jardin public.

- Date d'effet : à notification avec bon de commande
- Fin d'effet : après validation de la facture
- Coût : 2 455.20 € HT soit 2 946.24 € TTC

Décision n° 267 du 18 juin 2021
Signature d'un devis avec la société MULTI-SERVICES NORMANDIE sise 16 boulevard de l'Espérance – 14123 CORMELLES LE ROYAL pour la fourniture et pose d'un but multisports (football, handball et basketball) comprenant un combiné sportif extérieur et un filet pare-ballons, la dépose du but de basketball existant, square des Tulipes, rue des Tulipes à Lisieux.

- Date d'effet : à notification avec bon de commande
- Fin d'effet : après réception des travaux
- Coût : 13 130.53 € HT soit 15 756.64 € TTC

Décision n° 268 du 18 juin 2021
Signature d'un contrat avec l'entreprise GRDF sise 6 rue Condorcet – 75009 PARIS pour la suppression d'ouvrage de gaz naturel pour le site situé Allée Ruminski à Lisieux et le raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans le cadre de la création de la structure Jeunesse au stade Bielman.

Prestations :
1) Suppression d'ouvrages de gaz naturel pour le site se trouvant Allée Ruminski (angle rue Paul cornu) → abandon de 133 mètres de réseau AC 76 et le branchement individuel rattaché à celui-ci.
2) Raccordement au réseau de distribution de gaz naturel
   a) Alimentation en gaz de l'espace Jeunesse (branchement individuel)
   b) Alimentation en gaz du vestiaire
   c) Extension de 115 mètres

- Date d'effet : à notification
- Fin d'effet : 12 semaines maximum à compter de la date d'acceptation de l'offre, et sous réserve de l'obtention des autorisations administratives et de la réalisation, le cas échéant, des travaux préalables à la charge de la Ville de Lisieux.

- Coût :

1. Travaux Suppression d'ouvrages de gaz naturel pour le site se trouvant Allée Ruminski
   ↳ 7 598.79 € HT soit 9 118.55 € TTC

2. Raccordement au réseau de distribution de gaz naturel
   ↳ 5 349.66 € HT soit 6 419.59 € TTC

Soit 12 948.45 € HT soit 15 538.14 € TTC

Décision n° 269 du 21 juin 2021
Signature d'une proposition commerciale avec la société BERGER LEVRAULT sise 64 rue Jean Rostand – 31670 LABEGE (Agence Atlantique - 3, rue du Finistère – 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE), pour l'acquisition du module Fluides logiciel ATAL.

Date d'effet : à notification
Délai de livraison : 12 semaines maximum à compter de l'enregistrement de la commande
Coût : 5 140.00 € HT soit 5 728.00 € TTC

Décision n° 270 du 21 juin 2021
Fermeture de la régie d'avances Temps du midi.

Décision n° 271 du 21 juin 2021
Fermeture de la régie de recettes des services à la population.

Décision n° 272 du 21 juin 2021
Fermeture de la régie d'avances du service courrier.

Décision n° 273 du 21 juin 2021
Signature d'un contrat avec LA POSTE Solution Business, sise 9 rue du Colonel Pierre Avia – 75015 PARIS, pour la collecte et la remise du courrier à l'Hôtel de Ville cinq jours par semaine.

Durée : du 1er janvier au 31 décembre 2021, reconductible tacitement 3 fois 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.
Coût annuel : 2 957.00 € HT se décomposant comme suit :

- Collecte 1 647.00 € HT / an
- Remise : 1 310.00 € HT / an

soit 11 828.00 € sur 4 ans

Décision n° 274 du 22 juin 2021
Remboursement à Madame Allison ALPHONSE des frais de réparation suite au bris de glace sur son véhicule causé par le service Nature en Ville de la ville de Lisieux.

- Date d'effet : à notification
- Coût : 716.00 € TTC

Décision n° 275 du 23 juin 2021
Concession temporaire de terrain de 30 ans en franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 22 décembre 2020 et jusqu'au 22 décembre 2050. Cette concession est située section 17, rang 4, Tombe 3, Nouveau Cimetière.

Décision n° 276 du 23 juin 2021
Concession temporaire de terrain de 30 ans en franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 7 janvier 2021 et jusqu'au 7 janvier 2051. Cette concession est située section 17, rang 5, Tombe 14, Nouveau Cimetière.

Décision n° 277 du 23 juin 2021
Concession temporaire de terrain de 15 ans en caveau d'une superficie de 3m²57 à compter du 13 février 2020 et jusqu'au 13 février 2035. Cette concession est située section Z n° 32 du plan.

Décision n° 278 du 23 juin 2021
Concession temporaire de caveau à urne(s) de 30 ans à compter du 3 mai 2021 et jusqu'au 3 mai 2051. Cette concession est située espace cinéraire « Allée des Merisiers » - Cavurne n° 20.

Décision n° 279 du 23 juin 2021
Concession temporaire de terrain de 30 ans en caveau d'une superficie de 3m²57 à compter du 23 avril 2021 et jusqu'au 23 avril 2051. Cette concession est située section IX n° 17 du plan.

Décision n° 280 du 23 juin 2021
Concession temporaire de terrain de 50 ans en caveau d'une superficie de 3m²36 à compter du 10 mai 2021 et jusqu'au 10 mai 2071. Cette concession est située section 11, rang 2, Tombe 12, Nouveau Cimetière.

Décision n° 281 du 23 juin 2021
Concession temporaire de terrain de 30 ans en caveau d'une superficie de 3m²57 à compter du 10 mai 2019 et jusqu'au 10 mai 2049. Cette concession est située section VIII Rang 1 Tombe 4.

Décision n° 282 du 23 juin 2021
Concession temporaire de terrain de 30 ans en caveau d'une superficie de 3m²57 à compter du 23 octobre 2020 et jusqu'au 23 octobre 2050. Cette concession est située section VIII Rang 2 Tombe 10.

Décision n° 283 du 23 juin 2021
Concession temporaire de caveau à urne(s) de 30 ans à compter du 11 mai 2021 et jusqu'au 11 mai 2051. Cette concession est située espace cinéraire « Allée des Merisiers » - Cavurne n°19.

Décision n° 284 du 23 juin 2021
Concession temporaire de terrain de 30 ans en caveau d'une superficie de 3m²36 à compter du 11 mai 2021 et jusqu'au 11 mai 2051. Cette concession est située section 11, rang 3, Tombe 1, Nouveau Cimetière.

Décision n° 285 du 23 juin 2021
Concession temporaire de caveau à urne(s) de 30 ans à compter du 17 mai 2021 et jusqu'au 17 mai 2051. Cette concession est située espace cinéraire « Allée des Merisiers » - Cavurne n°18.

Décision n° 286 du 23 juin 2021
Concession temporaire de caveau à urne(s) de 30 ans à compter du 17 mai 2021 et jusqu'au 17 mai 2051. Cette concession est située espace cinéraire « Allée des Merisiers » - Cavurne n°17.

Décision n° 287 du 23 juin 2021
Concession de case de columbarium aménagé de 15 ans à compter du 17 mai 2021 et jusqu'au 17 mai 2036. Cette concession est située espace cinéraire « Les Charmilles » Module 1B – Case 4.

Décision n° 288 du 23 juin 2021
Concession temporaire de caveau à urne(s) de 30 ans à compter du 17 mai 2021 et jusqu'au 17 mai 2051. Cette concession est située espace cinéraire « Allée des Merisiers » - Cavurne n°16.

Décision n° 289 du 23 juin 2021
Concession temporaire de terrain de 30 ans en sépulture enfant en caveau d'une superficie de 1m²05 à compter du 20 mai 2021 et jusqu'au 20 mai 2051. Cette concession est située section Ater2, n°52 du plan.

Décision n° 290 du 23 juin 2021
Concession temporaire de terrain de 30 ans en caveau d'une superficie de 3m²57 à compter du 1er juin 2021 et jusqu'au 1er juin 2051. Cette concession est située section 2, rang 1, Tombe 10, Nouveau Cimetière.

Décision n° 291 du 23 juin 2021
Concession temporaire de terrain de 30 ans en franche terre d'une superficie de 4m² à compter du 1er juin 2021 et jusqu'au 1er juin 2051. Cette concession est située section VI Rang 5 Tombe 49

Décision n° 292 du 23 juin 2021
Concession temporaire de caveau à urne(s) de 30 ans à compter du 27 mai 2021 et jusqu'au 27 mai 2051. Cette concession est située espace cinéraire « Allée des Merisiers » - Cavurne n° 15.

Décision n° 293 du 23 juin 2021
Concession temporaire de terrain de 30 ans en franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 6 juillet 2018 et jusqu'au 6 juillet 2048. Cette concession est située section W, rang 12, Tombe 4.

Décision n° 294 du 23 juin 2021
Concession temporaire de terrain de 30 ans en franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 9 mars 2020 et jusqu'au 9 mars 2050. Cette concession est située section U, 2ème partie Rang 12, Tombe 4.

Décision n° 295 du 23 juin 2021
Concession temporaire de terrain de 15 ans en franche terre d'une superficie de 2m² à compter du 4 juin 2021 et jusqu'au 4 juin 2036. Cette concession est située section C, rang 2, Tombe 13.

Décision n° 296 du 23 juin 2021
Abrogée par la décision n° 303 du 30 juin 2021 à la suite d'un changement de tarifs.

Décision n° 297 du 23 juin 2021
Signature d'un contrat complémentaire avec la société 2ISR sise 16 boulevard Faidherbe – 49300 CHOLET, pour la location de routeurs WIFI clic & Surf afin de mettre à disposition le WIFI sécurisé au sein du Centre de loisirs La Vallée – 4 rue Coquainvilliers 14100 LISIEUX.

Date d'effet de la décision : à la signature du contrat
Durée : 1 an ferme à compter de la mise en service de la solution Clic & Surf.
Reconduction jusqu'à la date de fin du contrat signé aux termes de la décision n° 476 du 20 décembre 2018, à savoir le 3 janvier 2024.

Tarifs – Location Clic & Surf :

- Tarif routeur Wifi Clic & Surf 50 connexions simultanées : 10.90 € HT
- Filtrage pornographique : 5.00 € HT
- Accès, maintenance et assistance au service Clic & Surf inclus

Tarif mensuel 15.90 € HT
Soit 19.08 € TTC

Facturation sur une base forfaitaire et mensuelle, payable d'avance.

Tarifs – Mise en service (une seule fois à la mise en service)

- Mise en service du routeur Clic & Surf 99.00 € HT soit 118.80 € TTC

Soit un coût annuel de : (19.08 €*12) + 118.80 € = 347.76 € TTC.

Décision n° 298 du 23 juin 2021
Signature d'un devis avec la société SINEU GRAFF, sise 253 route d'Epfig – 67230 KOGENHEIM, pour la fourniture et la pose d'une structure Mouv'Roc Open Universel L – Fronton intérieur.

Date d'effet de la décision : à notification
A réception de la commande écrite, délai de fabrication prévisionnel : 8 semaines
Lieu d'exécution : Lisieux
Coût : 32 717.12 € HT soit 39 260.54 € TTC

Décision n° 299 du 24 juin 2021
Signature d'un devis avec la société Véolia Eau – Compagnie Générale des Eaux - sise 14 rue du Général Leclerc – 14100 LISIEUX pour la confection d'un branchement AEP rue Paul Cornu à Lisieux – Structure Jeunesse.

Date d'effet : à notification
Fin d'effet : Les travaux seront réalisés dans un délai de 15 jours après acceptation du devis sous réserve de l'obtention des autorisations administratives et des conditions contractuelles soit un délai d'environ 1 mois.
Coût : 2 042.63 € HT soit 2 451.16 € TTC
Les quantités indiquées dans le devis ne sont pas définitives. Un relevé des quantités réelles sera établi à l'achèvement des travaux. Ils sont révisables si besoin est à la date d'exécution des travaux.

Décision n° 300 du 24 juin 2021
Signature d'un contrat avec la société LexisNexis sise 141 rue de Javel - 75747 PARIS Cedex 5 pour un abonnement à un service de documentation juridique.

- Date d'effet : 1er juillet 2021
- Fin d'effet : 31 décembre 2021
- Reconduction : tacite reconduction pour une période successive de 12 mois

La reconduction au tarif en vigueur à l'année de renouvellement est communiquée par l'éditeur : 5 332.50 € TTC + une augmentation de 5 ou 6 %
- Coût : 2 221.88 € HT soit 2 666.26 € TTC du 1er juillet 2021 au 31 décembre 2021

Décision n° 301 du 28 juin 2021
Signature d'un contrat de cession avec la société CHŒUR DE CHAMBRE DE ROUEN sise 98 E rue Méridienne – 76100 ROUEN pour un concert « Promenade musicale ».

- Date de la représentation : samedi 03 juillet 2021
- Lieu de la représentation : Halle Saint Jacques
- Heure de la représentation : 18 h 30 (arrivée à 15 h 30)
- Durée de la représentation : 1 h 30
- Coût de la représentation : 1 421.80 € HT soit 1 500 € TTC

Décision n° 302 du 28 juin 2021
Signature d'un devis avec la société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES sise rue de l'Hippodrome – 14130 PONT-L'EVEQUE pour la modification de programmation sur CITY BOX de trois postes d'éclairage : poste Espace Victor Hugo n° 99, poste Théâtre n° 48 et poste Cathédrale n° 89.

- Date d'effet : à notification
- Fin d'effet : programmation faite
- Coût : 410.70 € HT soit 492.84 € TTC

Décision n° 303 du 30 juin 2021
(Abroge la décision n° 296 du 23 juin 2021 à la suite d'un changement de tarifs).
Signature d'un devis avec la SA SNCF Voyageurs sise 3 boulevard du Président Wilson – 67000 STRASBOURG pour la réservation de billets de train (Lisieux – Thonon les Bains) dans le cadre d'un séjour à la montagne pour un groupe de jeunes et accompagnateurs du Pôle Ados.

Date d'effet : à notification
Fin d'effet : à notification
Coût : 3 063.90 €

Décision n° 304 du 30 juin 2021
Signature d'un devis avec la société SCC France sise 96 rue des Trois Fontanot – 92000 NANTERRE pour le renouvellement des licences Office 365 Entreprise E1 et E3 pour une durée d'un an.

- Date d'effet : 1er juillet 2021
- Fin d'effet : 30 juin 2022
- Coût :315 licences Office 365 Entreprise E1 : 20 941.20 € HT soit 25 129.44 € TTC
  15 licences office 365 Entreprise E3 : 2 903.40 € HT soit 3 484.08 € TTC
  Soit un coût total de 23 844.60 € HT / 28 613.52 € TTC

Décision n° 305 du 30 juin 2021
Signature d'un contrat avec M. Hervé SONNET et Mme Hélène SONNET demeurant Le Moncel 14140 CASTILLON EN AUGE pour la mise en place d'ateliers créatifs et artistiques sur le thème « Pulsion artistique » pour les enfants du Centre d'activités et de Créativité durant la période estivale.

- Prestation : Défi « une œuvre d'artiste au service de la planète » réalisation de fresque, de peinture, de sculpture autour du thème
- Lieu : Centre d'Activités et de Créativité 18 rue Guillaume le Conquérant 14100 Lisieux
- Dates : lundi 9, jeudi 12, vendredi 13, lundi 16, mercredi 18 et vendredi 20 août 2021.
- Horaire : de 9h30 à 11h30
- Coût : 1 200.00 € TTC

Décision n° 306 du 30 juin 2021
Signature d'un contrat avec l'Association LEXO DANSE, sise RN 13, Saint Aubin sur Algot – 14340 CAMBREMER, pour la mise en place d'une démonstration de danse dans le cadre de la manifestation « Fifties / Sixties ».

- Lieu : Place François Mitterrand Lisieux
- Date : samedi 9 octobre 2021
- Horaire : de 16h30 à 17h00

Cette démonstration est consentie à titre gratuit

Décision n° 307 du 30 juin 2021
Signature d'un contrat avec l'Association « Les Fées Cirques » sise 907 boulevard du Val 14200 HÉROUVILLE SAINT CLAIR pour la mise en place d'un stage d'initiation aux arts du cirque pour les jeunes du Pôle Ados durant la période estivale 2021.

- Lieu : Gymnase Mimoun Lisieux (Gymnase et extérieur)
- Dates : du mardi 06 au vendredi 16 juillet 2021 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
- Coût : 1 450.00 € TTC

Décision n° 308 du 30 juin 2021
Signature d'un contrat avec la SAS COUNTRY TROTT sise 325, le Lieu Neuville – 14130 SAINT PHILBERT DES CHAMPS pour la mise en place d'une journée trottinettes électriques tout terrain pour les jeunes du Pôle Ados.

- Date : Vendredi 30 juillet 2021
- Horaires : 10h00-12h00 et 14h00-16h00 (4h00)
- Lieu : Saint Philbert des Champs
- Publics ciblés : 14 jeunes (7 sur chaque créneau horaire) de l'Oasis et La Pendule
- Prestations proposées :
    - prêt du matériel pour 2 animateurs et 14 jeunes (9 trottinettes et équipements de protection)
    - balade en trottinettes électriques sur un parcours de 15kms balisés
    - 2 groupes de 7 jeunes
- Coût : 396.00 € TTC

Décision n° 309 du 30 juin 2021
Signature d'un contrat avec l'Association Artmonde sise 85 avenue Charlemagne - 14000 CAEN pour la mise en place d'une initiation au djembé pour les jeunes du Pôle Ados durant la période estivale 2021.

- Lieu : terrain extérieur Mimoun - Lisieux
- Dates : les 7, 9, 12, 13 juillet 2021 de 10h00 à 12h00
  le 15 juillet 2021 de 9h00 à12h00 et représentation spectacle de 20h00 à 21h00
- Coût : 834.40 € TTC

Décision n° 310 du 1er juillet 2021
Remboursement à Madame Olida SOUAMI des frais de réparation suite au bris de glace (phare avant gauche) sur son véhicule causé par le service Nature en Ville de la ville de Lisieux.

- Date d'effet : à notification
- Coût : 172.80 € TTC

Décision n° 311 du 1er juillet 2021
Signature d'un contrat de cession avec la société BPA ENTERTAINMENT sise 2 place de la Loi – 78000 VERSAILLES pour le spectacle « Back to 80 » samedi 16 octobre 2021.

- Lieu : Place François Mitterrand – 14100 LISIEUX
- Date : Samedi 16 octobre 2021.
- Horaire : 21 h 00
- Durée : 2 heures
- Coût : 14 900 € HT soit 15 719.50 € TTC
  30 % à la signature soit 4 715.85 €
  70 % à service fait soit 11 003.65 €

Décision n° 312 du 1er juillet 2021
Remboursement à Madame Béatrice CHATELET des frais de réparation suite au bris de glace sur son véhicule causé par le service Nature en Ville de la ville de Lisieux.

- Date d'effet : à notification
- Coût : 60.00 € TTC

Décision n° 313 du 1er juillet 2021
Signature d'un contrat de cession de spectacle avec la société Say Production Gospel Event, sise 45 grande rue – 34260 CEILHES, pour le concert de Noël à la cathédrale Saint Pierre de Lisieux.

Date : le dimanche 19 décembre 2021
Le concert commencera à 17h00 et durera minimum 90 minutes (hors rappel)
Lieu : Cathédrale Saint Pierre Place François Mitterrand Lisieux
Coût : 5 379,45 € TTC

Décision n° 314 du 1er juillet 2021
Signature d'un contrat avec l'Association Le Cercle Philatélique Lexovien, sise 710 Chemin du Rondel – 14100 FIRFOL, pour une exposition de timbres et cartes postales dans le cadre de la manifestation « Fifties / Sixties ».

- Lieu : Place François Mitterrand Lisieux
- Date : samedi 9 octobre 2021 – dimanche 10 octobre 2021
- Horaires : 10h00 – 18h00

Cette démonstration est consentie à titre gratuit

Décision n° 315 du 1er juillet 2021
Signature d'un contrat avec l'Association Lisieux Auto Rétro, sise 96 route de Cormeilles – 14100 LISIEUX, pour une exposition de véhicules et utilitaires des années 60 dans le cadre de la manifestation « Fifties / Sixties ».

- Lieu : Jardin de l'évêché Lisieux
- Date : samedi 9 octobre 2021 – dimanche 10 octobre 2021
- Horaires : 10h00 – 18h00

Cette démonstration est consentie à titre gratuit

Décision n° 316 du 1er juillet 2021
Signature d'un devis avec Biodiversit'Up sise 36 route de la barre – Ajou – 27410 MESNIL EN OUCHE, pour la réalisation d'un pré-audit d'un site humide dans l'objectif de proposer un PFS (Plan Faune Sauvage) en lien étroit avec l'Association Plasnes et Terres.

Date d'effet de la décision : à notification
Lieu : Lisieux (Terrain Cardine)
Coût (forfait de consulting environnemental) : 300.00 € HT soit 360.00 € TTC
1 forfait = une demi-journée sur place

Décision n° 317 du 1er juillet 2021
Création d'un tarif pour la vente de bois, bois appartenant à la Ville de Lisieux, à 12 € TTC la tonne.

Décision n° 318 du 1er juillet 2021
Création d'un tarif pour la vente et la coupe d'herbe sur les terrains de la Ville de Lisieux, à 12 € TTC par hectare et par mois.

Décision n° 319 du 2 juillet 2021
Signature d'un devis avec la société Véolia Propreté Normandie sise Parc des Alizées – Route des Barges Rousses – 76430 SAINT VIGOR D'YMONVILLE pour la gestion des déchets dans la cadre de la Foire aux Picots 2021.

Date : le dimanche 1er août 2021
Lieu : centre-ville de Lisieux
Collecte

- Chargement sur place : 1019.00 € HT

(Forfait d'intervention en camion benne ordures ménagères + son équipage le dimanche 1 août 2021 à 19h00. Sur la base de 1,6 tonnes de déchets collectés).
Traitement

- Traitement : 165.00 € HT / Tonne

(Tarif de traitement des déchets résiduels appliqués au-delà de 1,6 tonnes)
Traitement déchet non conforme : 165.00 € HT / Tonne

Décision n° 320 du 6 juillet 2021
Préemption du bien appartenant aux Consorts COUTANCES, situé 59 rue Fournet à Lisieux, cadastré section AI n° 207, d'une contenance de 1 234 m² pour un prix de 170 000 euros (cent soixante-dix mille euros) auxquels s'ajoutent des frais de commission pour un montant de 9 350 € (neuf mille trois cent cinquante euros) à la charge de l'acquéreur. Les frais notariés afférents à cette acquisition seront à la charge de la Ville.

Décision n° 321 du 6 juillet 2021
Préemption du bien appartenant à M. Daniel GUTIERREZ, situé 2 bis rue Fleuriot à Lisieux, cadastré section AC n° 775 (anciennement cadastrée 261p2) et 262, d'une superficie de 408 m² pour un prix de 170 000 euros (cent-soixante-dix mille euros) net vendeur. Les frais notariés afférents à cette acquisition seront à la charge de la Ville.

Décision n° 322 du 7 juillet 2021
Signature d'un contrat avec la S.A.S. Le 8ème Art « Les Metteurs en Ciel », sise B.P. 4 – 27310 BOURG ACHARD pour le tirage du feu d'artifice sur le thème « Super Héroes Symphonies » qui aura lieu le mardi 13 juillet 2021 à la Basilique Sainte Thérèse de Lisieux à 23 heures.

Durée : 15 minutes minimum
Coût : 13 900.00 € TTC + frais de Sacem

Décision n° 323 du 9 juillet 2021
Signature d'un contrat avec l'Association DIONYSIAC TOUR, sise 6 rue des Chantiers – 75005 PARIS, pour le concert « Les Yeux dla Tête ».

- Lieu : Salle de concerts Mosaïc la Salle – 13 boulevard pasteur – 14100 Lisieux
- Date : Vendredi 10 septembre 2021 à 22h00
- Coût : 3 600.00 € HT soit 3 798.00 € TTC, transport inclus
- Règlement : Acompte de 1 899.00 € le 10 juillet 2021
  Acompte de 1 899.00 € le 10 septembre 2021

Décision n° 324 du 9 juillet 2021
Signature d'un devis complémentaire avec la société POULLAIN - SEPI, sise 124 rue Alexandre Fleming – 14100 LISIEUX, pour le pré-câblage des écoles Lexoviennes dans le cadre de l'école numérique (Complément pré-câblage Vidéo Projecteur).

Date d'effet : à notification
Fin d'effet : à réception des travaux
Coût : 3 264.00 € HT soit 3 916.80 € TTC

Décision n° 325 du 9 juillet 2021
Annule et remplace la décision n° 184 du 11 mai 2021 ayant le même objet.
Signature de 8 devis avec la centrale d'achat UGAP – Direction territoriale de Rouen-Caen-Outre-Mer - sise 23 rue Kastler – 76125 MONT SAINT AIGNAN, pour l'acquisition de 25 équipements complets de vidéo projection dans le cadre du projet « L'école numérique ».

Date d'effet : à notification
Fin d'effet : après réception de la commande
Lieux : écoles élémentaires
Coût : 45 596.79 € HT soit 54 716.14 € TTC se décomposant comme suit :

1) Ecole primaire François Guizot :
   - Devis 36351781 du 18 juin 2021 : 55.30 € HT soit 66.36 € TTC
   - Devis 36351813 du 18 juin 2021 : 3 861.34 € HT soit 4 633.061 € TTC
2) Ecole primaire Jules Verne
   - Devis 36351869 du 18 juin 2021 : 11 129.81 € HT soit 13 355.77 € TTC
3) Ecole primaire Marie Curie
   - Devis 36351893 du 18 juin 2021 : 6 360.05 € HT soit 7 632.06 € TTC
4) Ecole primaire Jean Moulin
   - Devis 36351935 du 18 juin 2021 : 7 268.47 € HT soit 8 722.16 € TTC
5) Ecole primaire Réginald Trevett
   - Devis 36352042 du 18 juin 2021 : 1 930.67 € HT soit 2 316.80 € TTC
6) Ecole primaire Jean Macé
   - Devis 36352078 du 18 juin 2021 : 7 268.47 € HT soit 8 722.16 € TTC
7) Ecole primaire Saint Exupéry
   - Devis 36351903 du 18 juin 2021 : 7 722.68 € HT soit 9 267.22 € TTC

Décision n° 326 du 12 juillet 2021
Signature d'un accord-cadre a à bons de commande avec l'entreprise UNIFER Environnement – 616 boulevard Jules Durand – 76600 LE HAVRE pour la gestion des déchets de balayeuse.

Date d'effet : 5 septembre 2021 ou à la date de notification si celle-ci est postérieure.
Durée : 1 an reconductible 3 fois, pour une durée de 1 an, soit une durée maximale de 4 ans.
Montant : accord-cadre à bons de commande sans minimum mais avec un maximum de 40 000.00 € HT par période (montant estimé de 25 590.00 €/période)

Décision n° 327 du 12 juillet 2021
Signature d'un contrat avec l'entreprise GINGER CEBTP, sise CS 41004 – rue du Pré de la Roquette – ZAC de la Vente Olivier –76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY, pour une étude géotechnique G1 ES et PGC dans le cadre du projet d'installation d'un module sportif MOUV'ROC sur dalle en béton d'environ 18 m², chemin d'Assemont à Lisieux.

L'étude comprend :

- les investigations ;
- la préparation, la DICT, l'implantation des sondages, le nivellement ;
- la réalisation des sondages in situ et essais en laboratoire ;
- la rédaction et la remise d'un rapport ;
- le citernage (en l'absence de point d'eau à moins de 50 mètres du site)

Date d'effet : à notification
Fin d'effet : après réception du rapport final
Montant : 3 400 € HT soit 4 080 € TTC

Décision n° 328 du 13 juillet 2021
Signature d'un contrat avec la société SARL AGB sise Chemin du Bois – 14640 VILLERS SUR MER pour la vente de bois d'arbres coupés situés sur les parcelles cadastrées n°AT0002, 0003 et 0006 sises chemin de Rocques à Lisieux.

Date d'effet : à signature
Fin d'effet : au paiement par la SARL AGB à la Ville
Coût : 12 € TTC la tonne (Le poids total du bois sera déterminé par l'acquéreur après retrait et communiqué par écrit au vendeur)

Décision n° 329 du 13 juillet 2021
Signature d'une proposition commerciale avec la société PERFORMANSE sise Phare des Alizés – 4 rue Marcel Paul – 44000 NANTES pour l'aide à la décision au recrutement d'un Directeur Général des Services

Date d'effet : à notification
Fin d'effet : recrutement fait
Prestation : TEMPO PREMIUM+ : Evaluation approfondie (1h30) Feedback oral + synthèse écrite

- Evaluation comportementale approfondie, investigation des moteurs et motivations
- Outils : Comportements et motivations
- Intégrant un entretien de cadrage, une étude du contexte, et des recommandations sur le profil

Coût : 1 250 € HT par candidat

Décision n° 330 du 16 juillet 2021
Préemption du bien appartenant Madame Yvonne GIRAUDET-BOURGER, situé 12 avenue Guillaume le Conquérant à Lisieux, cadastré section, BN n° 211, n° 212 et n° 215, d'une superficie totale de 428 m^2 pour un prix de 169 900 € (cent soixante-neuf mille neuf cents euros) net vendeur. Les frais notariés afférents à cette acquisition seront à la charge de la Ville.

Décision n° 331 du 16 juillet 2021
Signature d'un devis avec la société DALKIA sise 27 avenue du maréchal De Lattre de Tassigny – BP 38 – 59875 SAINT ANDRE Cedex pour la création d''une alimentation provisoire gaz au niveau des vestiaires du stade Bielman dans le cadre de la création de la structure jeunesse.

Date d'effet : à notification
Fin d'effet : à réception des travaux
Délai d'approvisionnement : 21 jours
Durée des travaux : 2 semaines (optimiser à réception de la commande)
Coût : 7 914.53 € HT soit 9 497.44 € TTC
Un avenant au contrat d'exploitation sera réalisé suite à la coupure du poste de gaz de la chaufferie vestiaires Bielman. La fourniture de gaz propane sera refacturé en marché CP dans le cadre de cet avenant.

Décision n° 332 du 16 juillet 2021
Signature d'un contrat de prestation avec la société CRIBLE GESTION sise 9 rue Arago – 92800 PUTEAUX pour le recouvrement des indemnités journalières liées aux arrêts de travail des agents.

Date d'effet : à notification
Fin d'effet : 24 mois à partir de la notification
Coût : commission sur économie, 25% du montant des IJSS récupérées

Décision n° 333 du 16 juillet 2021
Signature d'un devis avec l'Association Plasnes et Terres sise17 rue du Gruchet – 27300 PLASNES, pour la réalisation d'un pré-audit d'un site humide dans l'objectif de proposer un PFS (Plan Flore Sauvage) en lien étroit avec l'entreprise Biodiversit'up.

Date d'effet de la décision : à notification
Lieu : Lisieux (Terrain Cardine)
Coût (forfait de consulting environnemental) : 300.00 € TTC
1 forfait = une demi-journée sur place

Décision n° 334 du 16 juillet 2021
Signature d'un contrat avec Monsieur Miguel LEFRANCOIS demeurant 1702 Grande delle – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR pour la mise en place d'un atelier magie pour les enfants du centre d'activités et de créativité.

Lieu : Centre d'Activités et de Créativité - Lisieux
Dates : Vendredi 27 août 2021
Horaires : 14h00 – 16h00
Coût : 160.00 € TTC

Décision n° 335 du 16 juillet 2021

Versement à OPTIC 2000 sis 12 rue Pont Mortain - 14100 LISIEUX, le reste à charge pour le compte de Madame Patricia LEFEVRE correspondant à la réparation de la monture et des verres des lunettes de son fils suite au sinistre du 23 décembre 2020 (Chute de l'arbre de Noël du parvis du Carmel).

Date d'effet : à notification
Coût : 559.91 € TTC

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.

Le Secrétaire de séance,

Maïwenn LÉGER

Le Maire,

Sébastien LECLERC

MAIRIE DE LISIEUX 25- (CALVADOS) 14101